

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Automne 2023**

**POL 8007
MÉTHODES DE RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE
MARDI 9H30 À 12H30**

Professeure : Maude Benoit
Courriel : benoit.maude@uqam.ca
Heures de disponibilité : après le cours ou sur rendez-vous

DESCRIPTION DU COURS

Le séminaire de méthodes est consacré aux enjeux de collecte et d'analyse de données. Il porte notamment sur différentes approches et techniques de recherche : les sondages, l'entretien, l'observation, l'analyse de contenu, l'étude de cas, la comparaison, etc. Le séminaire vise également à outiller les étudiants-es en vue de la production du mémoire en arrimant la réflexion sur les débats méthodologiques à leurs propres intérêts de recherche.

DÉMARCHE ET OBJECTIFS

La réalisation d'un mémoire ou d'un travail dirigé de maîtrise consiste à structurer un projet de recherche (problème, objectifs de la recherche, revue de la littérature, etc.) et à utiliser des techniques de collecte et d'analyse de données pour répondre à des questions de recherche. Ce cours vise à accompagner les étudiant-es dans ce cheminement. Il présente différentes techniques méthodologiques et les débats concernant leur application dans la science politique contemporaine.

En plus de l'étude de techniques particulières de recherche, le cours vise à familiariser les étudiant-es avec certaines balises concernant la recherche bibliographique, les exigences éthiques associées à la recherche sur le terrain, ainsi que la présentation écrite des résultats de recherche. Ces objectifs seront réalisés par le biais d'analyses de la méthodologie employée dans des articles scientifiques, de discussions et de présentations en classe, de même que des exposés plus magistraux sur les techniques de collecte et d'analyse de données. Les étudiants-es doivent être en mesure de lire l'anglais.

ORGANISATION DU COURS ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est organisé en deux parties. La première (séances 2 à 7) porte sur l'élaboration d'un projet de recherche, du questionnement initial à sa problématisation et à son opérationnalisation par le choix d'une stratégie de recherche judicieuse. La deuxième partie (séances 9 à 15) se concentre ensuite sur les principales techniques de collecte de données utilisées en sciences politiques et sur les stratégies pour restituer et diffuser les résultats de nos recherches.

Ce cours de deuxième cycle repose sur un mode d'apprentissage de type séminaire, c'est-à-dire où les discussions entre les participant-es des thèmes et des textes de la semaine permettent le développement des connaissances et des compétences. À cet effet, la lecture préalable des textes est obligatoire et la participation aux discussions du séminaire ne se limite pas à la stricte présence en classe ; il s'agit plutôt de partager vos réflexions (points saillants des textes, forces et faiblesses des approches et techniques de collectes de données, débats au sein de la littérature, etc.) et de soulever différents questions et enjeux qui se posent lors de la réalisation d'une recherche en sciences politiques.

En deuxième partie des séances, un exposé magistral ou une présentation d'un-e conférencier-ère viendra consolider les thèmes abordés.

ÉVALUATIONS

L'évaluation des étudiant-es s'effectuera selon les modalités suivantes :

	Date de remise	Mode de travail	Pondération
Réalisation d'une revue systématique de la littérature	27 octobre 2023	Individuel ou en équipe de deux	25 %
Rédaction et évaluation d'une notice Wikipédia	15 octobre 2023 19 novembre 2023 26 novembre 2023 3 décembre 2023	Individuel ou en équipe de deux	30 %
Élaboration du devis de recherche	1 ^{er} octobre 2023 18 décembre 2023	Individuel	35 %
Participation au séminaire (questions)	Séances 2 à 15	Individuel	10 %

Réalisation d'une revue systématique de la littérature – 25 %

À la suite de la séance 5 où la technique de la revue systématique de la littérature scientifique sera abordée, les étudiant-es seront outillés pour l'appliquer à leurs propres objets de recherche. Des consignes plus détaillées seront remises en classe et la revue systématique devra être rendue sur Moodle avant 22 h le vendredi 27 octobre 2023.

Rédaction et évaluation d'une notice Wikipédia – 30 %

Les étudiant-es seront invité-es à rédiger une notice Wikipédia (ou à apporter des modifications substantielles à une notice déjà existante) sur le thème de leur choix, qu'il soit relié à leur sujet de mémoire ou travail dirigé ou à un enjeu méthodologique ou scientifique. Chaque étudiant-e devra également évaluer la première version de la notice d'un-e collègue. Des consignes précises seront expliquées en classe et Jean-Michel Lapointe, bibliothécaire à l'UQAM et spécialiste de Wikipédia, fera également une présentation sur le sujet lors de la séance 3. Cette évaluation s'échelonnnera selon le calendrier suivant :

- 15 octobre : choix du sujet de la notice (à valider par la professeure)
- 19 novembre : remise de la première version de la notice
- 26 novembre : remise du commentaire évaluant la première version de la notice d'un-e collègue
- 3 décembre : mise en ligne sur Wikipédia de l'article final

Élaboration du devis de recherche – 35 %

Ce travail consiste en une première version du projet de mémoire que vous aurez à réaliser pendant votre maîtrise. Y seront consignés la problématique et la question de recherche, les variables et hypothèses (s'il y a lieu), ainsi que la technique de collecte de données retenue. Les consignes et la grille d'évaluation seront présentées et expliquées en classe. Date de remise sur Moodle : 18 décembre avant 17 h.

Participation au séminaire – 10 %

L'évaluation de votre participation au séminaire s'effectuera sous deux aspects :

- La remise sur les forums Moodle avant 15 h la veille de chaque séance (séances 2 à 15 inclusivement) de deux questions que vous aurez inspirées des lectures de la semaine ;
- La participation active aux discussions. À ce titre, vous devrez, à chaque séance, démontrer que vous avez fait les lectures et que vous vous êtes préparés à participer aux discussions.

CALENDRIER DES SÉANCES

Séances	Lectures obligatoires
<p>1 Pourquoi et comment faire de la recherche ? 5 septembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Seuil officiel de pauvreté : une confusion à dénoncer », <i>Le Devoir</i>, 13 novembre 2018. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Les "vieux" et la COVID-19, de mauvais messages », <i>Le Devoir</i>, 26 novembre 2018.
<p>Première partie – Le design et la stratégie de recherche</p>	
<p>2 La structure de l'analyse scientifique 12 septembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coman, Ramona, Amandine Crespy, Frédéric Louault, Jean-Frédéric Morin, Jean-Benoît Pilet et Émilie van Haute (2016). « Les étapes de la construction d'un projet de recherche », <i>Méthodes de la science politique : de la question de départ à l'analyse des données</i>, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur : 41-57. ▪ Gagnon, Audrey (2018). « La construction des attitudes envers les Roms : le cas français », <i>Politique et Sociétés</i>, 37, 1 : 3-30. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Le sentiment de pauvreté met en évidence une insécurité sociale durable et une vision dégradée de son avenir », <i>Le Monde</i>, 21 décembre 2018. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Esther Duflo : "Plus on aide les gens, plus ils sont aptes à sortir de la trappe à pauvreté" », <i>Le Monde</i>, 3 janvier 2020.
<p>3 L'élaboration d'une question et d'une problématique de recherche 19 septembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bourgeois, Isabelle (2016). « La formulation de la problématique », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 50-75. ▪ Mears, Ashley (2017). « Puzzling in Sociology: On Doing and Undoing Theoretical Puzzles », <i>Sociological Theory</i>, 35, 2: 138-146. <p><u>Introduction des trois textes suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Perrin, Sarah, Karine Bertrand et Emmanuel Langlois (2021). « Avoiding the stigma. A qualitative study of socially included women's experiences of drug use and dealing, health services and the police in France ». <i>International Journal of Drug Policy</i>, 87: 1-3. ▪ Tarrius, Mieko. 2021. <i>La territorialité de la blanchité : analyse visuelle de la gentrification à Crown Heights (Brooklyn, New York, États-Unis d'Amérique)</i>. Mémoire de maîtrise, UQAM : 1-3. ▪ Lévesque, Gabriel. 2021. « Stratégies de redéfinition de l'enjeu de l'amiante au Québec (1949-2013) », <i>Politique et Sociétés</i>, 40, 3: 151-153. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « "Suicide - L'envers de notre monde", le livre qui analyse un étonnant déclin », <i>Le Monde</i>, 5 février 2018.

Séances	Lectures obligatoires
<p style="text-align: center;">4</p> <p style="text-align: center;">La revue de la littérature : de la recherche documentaire à la gestion bibliographique</p> <p style="text-align: center;">26 septembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séguin, Catherine (2016). « La recension des écrits et la recherche documentaire », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 76-100. ▪ Bearfield, D. A., & Eller, W. S. (2008). Writing a Literature Review: The Art of Scientific Literature. In K. Yang & G. Miller (Eds.), <i>Handbook of research methods in public administration</i>. 2nd ed.: 61–72. ▪ Meek-Bouchard, Catherine. 2021. « Les professions de soins en temps de COVID-19. Vers une valorisation du care? », <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 32, 1: 375-392. ▪ Réseau entreprise et développement durable. (2010). <i>Guide pour la rédaction d'une revue systématique du REDD</i>. Montréal, Québec : 1-9. ▪ Vidéo « The Steps of a Systematic Review », <i>Center for Evidence Synthesis in Health</i>, 3 minutes 25, 2018: https://www.youtube.com/watch?v=-FQSSnaAtOU ▪ Vidéo « Conducting a Systematic Literature Review », <i>Research Shorts</i>, 3 minutes 17, 2017: https://www.youtube.com/watch?v=WUErib-fXV0 ▪ Oldfield, K., Evans, S., Braithwaite, I., & Newton-Howes, G. (2022). Don't make a hash of it! A thematic review of the literature relating to outcomes of cannabis regulatory change. <i>Drugs: Education, Prevention and Policy</i>, 29(5), 439–450.
<p style="text-align: center;">5</p> <p style="text-align: center;">L'écosystème de la diffusion des savoirs : des revues scientifiques à la vulgarisation wikipédiste</p> <p style="text-align: center;">3 octobre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reportage « Privés de savoir ? », #DATAGUEULE, épisode 63, 10 minutes 18, 2016 : https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=WnxqoP-c0ZE ▪ Larivière, Vincent, Stefanie Haustein et Philippe Mongeon (2015). « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era », <i>PLoS One</i>, 10, 6 : 1-15. ▪ Cardon, Dominique (2015). « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipédia », In Barbe, Lionel, Louise Merzeau et Valérie Schafer (ed.), <i>Wikipédia, objet scientifique non identifié</i>, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre : 15-39. ▪ Jemielniak, Dariusz (2014). « Wikipedia, a Professor's Best Friend », <i>The Chronicle of Higher Education</i>, October 13, [en ligne] : https://www.chronicle.com/article/Wikipedia-a-Professors-Best/149337 ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Quand les scientifiques se révoltent contre les géants de l'édition savante », <i>Le Devoir</i>, 25 janvier 2019.

Séances	Lectures obligatoires
<p style="text-align: center;">6</p> <p style="text-align: center;">Construire un cadre analytique : modèles causal et compréhensif</p> <p style="text-align: center;">10 octobre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mace, Gordon et François Pétry (2017). « Poser l'hypothèse » et « Construire un cadre opératoire », <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales</i>, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 35-64. ▪ Durand, Claire et André Blais (2016). « La mesure », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 222-248. ▪ Ross, Michael L. (2004). « How Do Natural Resources Influence Civil War? Evidence from Thirteen Cases », <i>International Organization</i>, 58, 01: 35-67. ▪ Cramer Walsh, Katherine (2012). « Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective », <i>American Political Science Review</i>, 106, 03: 517-532. ▪ Bonin, H., & Dupuis-Déri, F. (2019). Quelle approche pour quelle histoire des idées politiques ? <i>Revue Française d'Histoire des Idées Politiques</i>, N° 49(1), 273-303.
<p style="text-align: center;">7</p> <p style="text-align: center;">La stratégie de recherche : étude de cas et comparaison</p> <p style="text-align: center;">17 octobre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (2015). « La classification comme outil de base », In Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (ed.), <i>La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 27-48. ▪ Della Porta, Donatella (2008). « Comparative Analysis: Case-oriented versus Variable-oriented Research », In Della Porta, Donatella et Michael Keating (ed.), <i>Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective</i>, Cambridge, Cambridge University Press: 198-222. ▪ Slater, D., & Ziblatt, D. (2013). The Enduring Indispensability of the Controlled Comparison. <i>Comparative Political Studies</i>, 46(10), 1301-1327. ▪ Maioni, Antonia (1997). « Parting at the Crossroads: The Development of Health Insurance in Canada and the United States, 1940-1965 », <i>Comparative Politics</i>, 29, 4: 411-431. ▪ Alcantara, Christopher et Adrienne Davidson (2016). « Negotiating Aboriginal Self-Government Agreements in Canada: An Analysis of the Inuvialuit Experience », <i>Canadian Journal of Political Science</i>, 48, 03 : 553-575. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Violences sexuelles : les universités peinent à faire leurs devoirs », <i>Le Devoir</i>, 28 juin 2018.
<p>Semaine de lecture – 23 au 27 octobre</p>	

Deuxième partie – Les techniques de collecte de données

<p>9 Introduction aux méthodes quantitatives <i>Invité : Gabriel Lévesque, Doctorant en sociologie, Université McGill</i> 31 octobre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Lien vers le sondage à compléter au plus tard le 27 octobre : https://forms.gle/vBEtgVBWpv8hztwj8.▪ Andrews, B., & Pruyers, S. (2022). Does Democracy Die in Darkness? An Examination of the Relationship between Local Newspaper Health and Turnout in Municipal Politics. <i>Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique</i>, 55(4), 958–971.▪ Corsini, A., Pezzoni, M., & Visentin, F. (2022). What makes a productive Ph.D. student? <i>Research Policy</i>, 51(10), 104561.▪ Duguay, P. (2020). L'Internet et les médias sociaux: Un effet sur les attitudes des millénariaux canadiens à l'égard de la politique. <i>Politique et Sociétés</i>, 39(2), 135–157.▪ Jorgenson, A. K., Clark, B., Thombs, R. P., Kentor, J., Givens, J. E., Huang, X., El Tinay, H., Auerbach, D., & Mahutga, M. C. (2023). Guns versus Climate: How Militarization Amplifies the Effect of Economic Growth on Carbon Emissions. <i>American Sociological Review</i>, 88(3), 418–453.
<p>10 Intégrer l'histoire à la méthode : le process tracing et les archives 7 novembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Mace, Gordon et François Pétry (2017). « Choisir un instrument de collecte de l'information », <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales</i>, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 81-96.▪ Ricks, Jacob I., and Amy H. Liu (2018). « Process-Tracing Research Designs: A Practical Guide », <i>PS: Political Science & Politics</i>, 51, 4: 842-846.▪ Crasnow, Sharon (2017). « Process Tracing in Political Science: What's the Story? », <i>Studies in History and Philosophy of Science</i>, 62: 6-13.▪ Munroe, H.D. (2011). « Style within the centre: Pierre Trudeau, the War Measures Act, and the nature of prime ministerial power », <i>Canadian Public Administration / Administration publique du Canada</i>, 54, 4: 531-549.▪ Harvey, Frank P. (2012). « President Al Gore and the 2003 Iraq War: A Counterfactual Test of Conventional "W"isdome », <i>Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique</i>, 45, 1 : 1-32.

<p style="text-align: center;">11 L'analyse de discours et de contenu 14 novembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Leray, Christian et Isabelle Bourgeois (2016). « L'analyse de contenu », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 426-453. ▪ Bardin, Laurence (2013). « Organisation de l'analyse », In <i>L'analyse de contenu</i>, Presses Universitaires de France : 125-133. ▪ Laffey, Mark et Jutta Weldes (2004). « Methodological Reflections on Discourse Analysis », <i>Qualitative Methods. Newsletter of the American Political Science Association Organized Section on Qualitative Methods</i>, 2, 1: 28-30. ▪ Saurette, Paul et Kelly Gordon (2013). « Arguing Abortion: The New Anti-Abortion Discourse in Canada », <i>Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique</i>, 46, 1 : 157-185. ▪ Rooduijn, Matthijs et Teun Pauwels (2011). « Measuring Populism: Comparing Two Methods of Content Analysis », <i>West European Politics</i>, 34, 6: 1272-1283. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Étudier les lettres de suicide pour mieux orienter les soins en santé mentale », <i>Le Devoir</i>, 23 juillet 2018.
<p style="text-align: center;">12 Les entretiens 21 novembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Roulston, Kathryn, Kathleen deMarrais et Jamie B. Lewis (2016). « Learning to Interview in the Social Sciences », <i>Qualitative Inquiry</i>, 9, 4 : 643-668. ▪ Leech, Beth L. (2002). « Asking Questions: Techniques for Semi-structured Interviews », <i>Political Science and Politics</i>, 35, 4 : 665-668. ▪ Klandermans, Bert, Annette Linden et Nonna Mayer (2005). « Le monde des militants d'extrême droite en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas », <i>Revue internationale de politique comparée</i>, 12, 4: 469-485. ▪ Diefenbach, T. (2009). Are case studies more than sophisticated storytelling? Methodological problems of qualitative empirical research mainly based on semi-structured interviews. <i>Quality & Quantity</i>, 43(6), 875-894. ▪ <u>La métho dans l'actualité (1)</u> : « Cannabis : Statistique Canada pistera le THC dans les égouts », <i>La Presse</i>, 14 février 2018. ▪ <u>La métho dans l'actualité (2)</u> : « Ce que l'analyse des recherches sur Google nous apprend sur la psyché humaine », <i>Le Monde</i>, 11 juillet 2017.
<p style="text-align: center;">13 L'apprentissage de l'écriture scientifique 28 novembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Zaki, Lamia (2006). « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », <i>Genèses</i>, 65, 4 : 112-125. ▪ Benoit, Maude (2018). « L'apprentissage et la pratique de l'écriture scientifique aux études supérieures », <i>Politique et Sociétés</i>, 37, 3 : 115-122. ▪ Jutras, S. (2021). Structurer le contenu d'un texte scientifique. In <i>Mon compagnon de rédaction scientifique</i>. Québec, Canada: Éditions Jean-Francois Dery : pp. 71-127.

<p style="text-align: center;">13 L'ethnographie et la sociologie visuelle 5 décembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Blee, Kathleen M. (2002). « Introduction: Crossing a Boundary », <i>Inside Organized Racism: Women in the Hate Movement</i>, Berkeley, University of California Press: 1-21. ▪ Branthonne, Adeline et Elena Waldispuehl (2019). « La netnographie pour étudier une communauté masculiniste en ligne: contributions méthodologiques d'un e-terrain », <i>Recherches qualitatives</i>, 24: 6-19. ▪ Goffman Erving (1988 [1977]). « La ritualisation de la féminité », <i>Les moments et leurs hommes</i>, Éditions Points, Paris : 185-223. ▪ Meyer Michaël (2017). « De l'objet à l'outil : la photographie au service de l'observation en sciences sociales », <i>Recherches qualitatives</i>, 22 : 8-23. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Un journaliste de La Presse infiltré chez Walmart », <i>L'Aut'Journal</i>, 28 mai 2015. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Travailleurs agricoles sans loisirs ni vie sociale », <i>Le Devoir</i>, 14 avril 2018.
<p style="text-align: center;">15 Les méthodes expérimentales, la théorie ancrée et la recherche-action 12 décembre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Morton, Rebecca et Kennethn Williams (2008). « Experimentation in Political Science », In Box-Steffensmeier, Janet M., Henry E. Brady et David Collier (ed.), <i>The Oxford Handbook of Political Methodology</i>, Oxford, Oxford University Press: 339-356. ▪ Gaddis, S. Michael (2015). « Discrimination in the Credential Society: An Audit Study of Race and College Selectivity in the Labor Market », <i>Social Forces</i>, 93, 4: 1451-1479. ▪ Chun Tie, Y., Birks, M., & Francis, K. (2019). Grounded theory research: A design framework for novice researchers. <i>SAGE Open Medicine</i>, 7, 1–8. ▪ Bélanger, L., Bourque, D., & Lemelin, L. (2022). Une recherche-action pour développer le pouvoir d'agir de communautés au regard du soutien à domicile: Quels sont les obstacles et les implications? <i>Recherches qualitatives</i>, 41(1), 35–58. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Femmes et aînés, les oubliés des essais cliniques sur les maladies du cœur », <i>Le Devoir</i>, 31 juillet 2018.

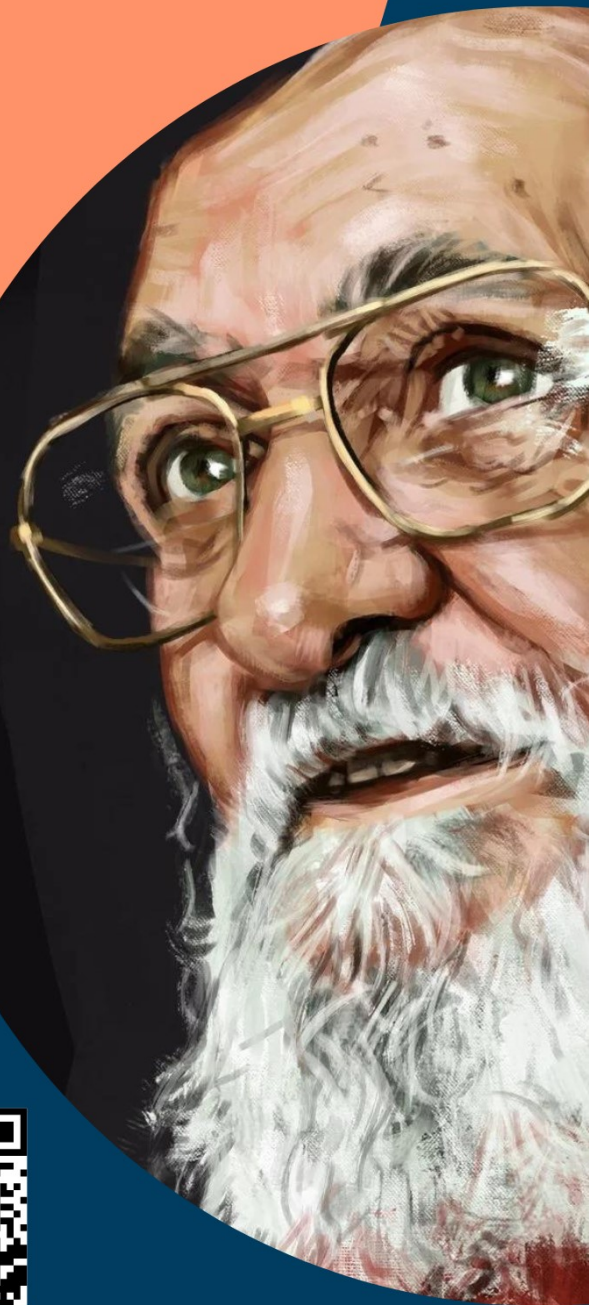
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*